

## *Association « la Mirecurtienne GV »*

Assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018/2019, le 13 mars 2019

### **Rapport moral du Président**

#### **Adhésion**

Effectif des adhérents stable sur l'exercice écoulé à 175 membres pour 180 en fin d'exercice précédent.

Nous espérons que la reprise de nos activités « piscine » permettra un retour d'adhésion et à nouveau de dépasser 200 membres.

#### **Activité**

4 Séances le lundi (dont 2 cours pour les séniors)  
2 Séances le mardi (Guillaume, fitness avec Véronique, Pilates avec Christine)  
1 Séance de danse orientale avec Souad le mercredi  
1 Séance le jeudi avec Christine

C'est donc un total de 240 heures d'activités

Achat de nouveaux accessoires grâce à la subvention annuelle (charte sport) en concertation avec les animatrices

#### **Participation**

- Forum des sports, démonstration de danse faite par Souad
- Foulées de Mirecourt ( stand de ravitaillement )
- Remise de label sportif

#### **Activité du Conseil d'administration**

Depuis la dernière assemblée générale, le 1<sup>er</sup> février 2019, le conseil d'administration s'est réuni 8 fois. : 21/03/19, 22/05, 22/08, 4/09, 16/10, 14/01, 17/01/20, 03/03/20

Chaque membre a accès au compte rendu des réunions du CA en s'adressant à Christine qui les mettra à votre disposition.

Les travaux du Conseil s'orientent principalement selon deux axes :

Contrôle de gestion et du respect de l'équilibre budgétaire  
Recherche d'optimisation des activités en fonction des capacités  
financières.

La question de la piscine nous a aussi beaucoup préoccupé.

Le Conseil débat aussi beaucoup de « l'atmosphère » dans l'association et vise à répondre au mieux à toutes les questions d'intendance.

### Perspectives 2019/2020

-La GV est de retour sur les activités aquatiques, nous avons encore du travail pour mettre au point les modalités définitives à compter de septembre 2020.

-La recherche d'activités complémentaires.

### Souhaits et rappels

-La communication générale à l'intérieur de l'association doit se faire davantage via le site internet et par mail dans un objectif d'économies. Les membres du CA et les animatrices sont à votre disposition pour faire remonter toute question particulière.

-Nous rappelons les formations gratuites pour les animatrices organisés par le CODEP afin de diversifiés les cours et les rendre plus attractifs.

-Nous rappelons enfin à chaque membre le respect du matériel et des lieux lors des activités et notamment l'obligation de disposer de chaussures de sport réservée à des activités en intérieur pour éviter la dégradation des sols.

Le Président,  
Jean-François LAIBE